



Quels avantages à choisir le Parcours bi-langue ?

Choisir l'apprentissage de deux langues dès la 6^{ème} est un avantage déterminant pour les compétences linguistiques futures. Choisir l'Anglais et l'Allemand dès la 6^{ème} permettra à votre enfant de **maîtriser deux langues au même niveau**. De plus, l'Allemand et l'Anglais sont deux langues du même groupe linguistique (le groupe des langues germaniques), **elles se ressemblent donc beaucoup et leur comparaison facilite les apprentissages**. Ajoutons que l'Allemand, langue très logique et pas si compliquée qu'on le dit, permet également de mieux comprendre la grammaire...du français !

L'Allemand est la langue la plus parlée en Europe (110 millions de locuteurs si on se base sur le nombre de personnes dont l'Allemand est la langue maternelle), et les pays de langue Allemande constituent le marché le plus important pour le commerce extérieur avec la France: **l'Allemand est la 2^{ème} langue la plus demandée sur le marché du travail après l'Anglais**.

Ainsi, si la nécessité de connaître l'Anglais est aujourd'hui une évidence, l'apprentissage de l'Allemand en plus de l'Anglais est un réel atout sur le marché du travail européen.

Les Allemands, tout comme les Français, préféreront de loin travailler avec quelqu'un qui connaît leur langue et partage leurs références culturelles, plutôt qu'avec des personnes qui ne connaissent que l'Anglais.

Connaître l'Allemand en plus de l'Anglais, c'est donc se distinguer de l'immense majorité des personnes qui aura appris l'Anglais et l'espagnol, et c'est donc une plus-value importante sur un CV.

Le choix de l'Allemand en plus de l'Anglais au collège de l'Ermitage, c'est aussi la possibilité d'intégrer l'option Langue et Culture Européenne (aspects de la très riche culture Allemande tels que histoire, géographie, littérature, cinéma, musique, gastronomie, etc...), de **partir pour une durée de trois mois en Allemagne** en échange individuel, de **participer aux voyages organisés chaque année** (à Berlin, ou à Cologne et à Aix-la-Chapelle par exemple).

Quelles modalités pour ce parcours particulier?

En Bi-langue, vos enfants profiteront de 3 heures d'Anglais et de 3 heures d'Allemand, soit un total de six heures de langues par semaine dès la 6^{ème}.

Cet enseignement se poursuivra au même rythme jusqu'en 3^{ème}, horaires complétés pour les volontaires par l'option LCE (Langue et Culture Européenne, ex-Section Européenne), à raison de 1h30 par semaine en 5^{ème}, puis 1h30 par semaine en 4^{ème} et 2 heures en 3^{ème}.

Ils ne commenceront donc pas de nouvelle langue vivante en 5^{ème}, mais ceux qui le souhaitent pourront éventuellement débiter une LV3, par le CNED ou au lycée. A noter que l'Allemand ne peut pas être débuté en 5^{ème}.

Le Parcours bi-langue n'est pas restrictif: vos enfants pourront quand même débiter le Latin ou intégrer l'option LCE, en Allemand ou en Anglais, ou encore le Grec ou La Découverte des Métiers en 3^{ème}.

Le Parcours Bi-langue est ouvert à tous. Il faut simplement être motivé par l'apprentissage des langues et des cultures, être curieux et disposer d'une maîtrise convenable des compétences en Français.

Plus de renseignements sur les opportunités offertes à votre enfant sur le site internet du collège, rubrique Allemand <http://www.clg-ermitage-soisy.ac-versailles.fr/> ou auprès de M. LENOIR, par mail ou sur rendez-vous.

Pré-inscription obligatoire par mail à partir du 25 février 2024 (Aucune candidature retenue avant cette date) sebastien.lenoir@ac-versailles.fr ATTENTION : Seulement 30 places seront disponibles.